

Le 25 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DE L'AUBE : 14 ACTIONS PRIORITAIRES

L'Aube dispose désormais d'un contrat territorial de santé mentale (CTSM). Jeudi 24 février 2022, à Troyes, l'ARS Grand Est a signé, avec les acteurs du territoire¹, un contrat améliorant la prise en charge en santé mentale des Auboisiens, une démarche partenariale et structurante pour le département.

Ce contrat, conclu pour une durée de cinq ans, coordonne les efforts pour une prise en charge de proximité, tout au long du parcours du patient, des premiers signes d'un trouble de la santé mentale, à une éventuelle prise en charge hospitalière ou médico-sociale. Il s'agit également de réorganiser la santé mentale et la psychiatrie dans une logique de territoire et non plus institutionnelle, au regard des enjeux et des besoins des usagers, cela afin de réduire les inégalités d'accès aux soins.

Les actions contenues dans le contrat visent également à diminuer les ruptures dans les parcours de soins. A ce titre, le lien ville-hôpital et l'articulation entre la médecine somatique et psychique ont fait l'objet d'une attention particulière.

Près de 2,9 millions d'euros viennent d'ores et déjà financer les actions du seul contrat territorial de santé mentale, ce qui représente les besoins identifiés sur 5 ans.

Deux projets phares

- **Déploiement des équipes mobiles pour aller vers les personnes en difficulté tels que les adolescents et les personnes en situation de grande précarité**

Focus sur l'équipe mobile de liaison vers le médico-social

Il s'agit d'un projet issu d'un besoin du terrain, travaillé avec les établissements médico-sociaux du secteur du handicap et des EHPAD, le Département et l'UNAFAM. Une équipe mobile, experte dans la prise en soins des résidents des structures médico-sociales, est chargée d'accompagner l'intégration de patients orientés vers une admission dans un établissement médico-social, d'organiser le retour d'hospitalisation des résidents, et d'améliorer la qualité de vie des résidents en évitant des allers-retours aux urgences sans suivi régulier.

L'équipe mobile, financée à hauteur de 240 000 € par l'ARS, est composée de psychologues, d'infirmiers (IPA) et d'aides-soignants. Elle a commencé son activité en mai 2021.

C'est également un interlocuteur unique privilégié au niveau départemental pour toutes les structures d'hébergement du médico-social.

¹ Le préfet du département, représenté par Anne Gabrelle, la déléguée territoriale de l'ARS Grand Est, Sandrine Piroué, le vice-président du Conseil départemental, Bernard de La Hamayde, la présidente de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés et de Personnes en situation de handicap (APEI), Marylin Bonnot, le directeur général des Hôpitaux Champagne Sud, Philippe Blua, et les ambassadeurs du projet territorial de santé mentale (EPSMA, ASSAGE, UNAFAM).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- **Déploiement des dispositifs innovants pour la prévention en santé mentale des jeunes mineurs**

Focus sur le projet IDEO (Informer Désigmatiser Evaluer Orienter)

Le projet construit avec l'IREPS, en partenariat avec l'Education Nationale, a pour objectif d'organiser l'information et la sensibilisation à la santé mentale auprès d'élèves de seconde de 15/16 ans et autres classes correspondantes. Une équipe d'infirmiers, de psychologues et de psychiatres, tous professionnels de santé de l'EPSMA, intervient dans les établissements scolaires, en lien avec les services de l'Education Nationale. Cette action démarre opérationnellement le 25 février 2022 au lycée des Lombards à Troyes

Un effort financier important de l'ARS pour la santé mentale dans l'Aube

L'Aube bénéficiera, en 2022, d'un effort financier important de l'ARS. **Ce sont plus de 3,9 millions d'euros octroyés, répartis de la manière suivante :**

- **2 958 000 euros au titre du seul contrat territorial de santé mentale ;**
- **977 346 € pour renforcer les services de l'Etablissement Public De Santé Mentale de l'Aube (EPSMA) :**
 - 587 000 euros/an pour l'acquisition de 4 lits supplémentaires d'hospitalisation complète en pédopsychiatrie portant **le service à 10 lits**, qui seront situés à Troyes et gérés par l'hôpital de santé de l'Aube. Il s'agit d'une action très forte qui bénéficie, dès maintenant, aux patients mineurs aubois. L'équipe hospitalière structurée autour du Dr Chrétien participe également aussi à renforcer cette offre de santé ;
 - 150 000 € pour la mise en place d'une équipe mobile en psychiatrie en direction des personnes en situation de précarité ;
 - 240 696 € pour la mise en place d'une équipe mobile dédiée à la psychiatrie périnatale.

Ci-dessous, en annexe, les 14 actions du contrat territorial de santé mentale de l'Aube

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Annexe : les actions du CTSM

1. Les actions consolidées financées et engagées

- Prévention en santé mentale chez les jeunes : dispositif « IDEO »
- Equipe mobile de liaison vers le médico-social
- Déploiement du réseau Vigilans
- Favoriser le recrutement des psychiatres
- Plateforme de coordination et d'orientation TED (en cours de mise en œuvre)
- Organiser la communication pour l'articulation des dispositifs
- Répondre aux attentes et interrogations exprimées par les partenaires du département

2. Les actions consolidées en cours de mise en œuvre

- Equipe mobile de réhabilitation
- Renforcement de l'équipe mobile de psycho-gériatrie

3. Les actions en cours de construction avec les partenaires de l'ARS

- Plateforme pluri-institutionnelle (adultes)
- Plateforme pour renforcer la collaboration entre tous les partenaires du médico-social, du sanitaire et les services départementaux pour organiser le parcours de l'hospitalisation des mineurs en amont, pendant, et en aval.

Ces plateformes visent chacune à assurer une meilleure coordination et coopération entre les partenaires intervenant en santé mentale.

- L'accueil familial thérapeutique (AFT) en pédopsychiatrie
- L'AFT personnes âgées

L'AFT s'adresse à des personnes suivies en psychiatrie qui ne peuvent pas, momentanément ou durablement, vivre seules, ou pour qui le retour à domicile n'est pas envisageable.

- Equipe infirmière de liaison en pédopsychiatrie

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr